

Vivre à DAMBENOIS



bulletin municipal n°09 – juin 2017

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors de la séance du 5 avril 2017, le conseil municipal, étant à nouveau au complet, m'a confié la fonction de maire de Dambenois. Cette fonction, je souhaite l'exercer au mieux des intérêts de notre commune. Que ce soit au niveau des élus du conseil, des membres des commissions et des différentes associations, nous avons besoin de travailler ensemble. Nous nous sommes fixés trois priorités pour les trois dernières années de notre mandature : la maîtrise de nos finances, le devenir de notre école et l'Internet haut débit.

Nous voulons aussi accorder une importance toute particulière à notre environnement. Comme chaque année, nous comptons sur vous pour fleurir vos maisons et ainsi participer au « bien vivre à Dambenois ». Dans ce but aussi, nous avons créé un poste de conseiller délégué à l'environnement. Cette fonction a été confiée à Michel Kobel qui pourra aider Morgan, notre agent d'entretien, lors des périodes de surcharge de travail ou lors de ses vacances. Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où, dialogue, tolérance et savoir être, sont des valeurs partagées. Nous devons être solidaires, respectueux les uns des autres.

Serge Volmer, adjoint à la voirie et aux travaux, suivra plus particulièrement les chantiers, notamment le ravalement des façades du temple et la rénovation de la fontaine, travaux qui ont débuté le 10 avril et qui devraient se terminer fin septembre. Notre bibliothèque, à la disposition de nos écoliers, est aussi ouverte pour nous tous les mardis soirs, de 16h à 18h30. Je remercie nos deux bibliothécaires bénévoles, Thérèse Mathieu et Anne-Marie Freytag, qui font un travail remarquable. Je vous invite donc à découvrir, tout au long de ce bulletin municipal, l'ensemble des activités ayant marqué l'actualité de notre village en ce 1^{er} semestre 2017. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Cordialement
Bernard Huisbaumer

Bonne retraite, Joël !

Joël Jouille, notre facteur durant 37 ans, a pris sa retraite en ce début d'année. La municipalité de Dambenois l'a convié pour l'occasion à un pot de l'amitié.

Celui qui est connu pour ses grandes qualités humaines et son dévouement a réussi le concours de facteur en 1978. Après une première affectation à Orly, il fut muté à Sochaux en 1980 puis à Dambenois en 1981. Il a parcouru des milliers de kilomètres dans notre commune pour distribuer des millions de lettres par tous les temps et à bord de divers véhicules (2 CV, scooter, etc.).



La bibliothèque cherche des bénévoles

Thérèse Mathieu et Anne-Marie Freytag vous accueillent à la bibliothèque tous les mardis de 16h à 18h30 (sauf vacances scolaires). Chaque année, de nouveaux ouvrages viennent enrichir les étagères : BD, documentaires, romans, livres pratiques, albums enfants et jeunesse.

L'abonnement est gratuit pour tous. La bibliothèque a besoin de bénévoles pour fonctionner et développer ses services. Si vous disposez d'un peu de temps et que vous aimez l'univers de la lecture, contactez la mairie.

De bien jolis costumes



Après des sorties à la patinoire et au cinéma, les enfants du centre de loisirs des Francas se sont consacrés aux activités manuelles avec la fabrication de pignadas. La dernière journée a permis aux jeunes de revêtir leurs plus beaux déguisements.

Le temple a ouvert ses portes



En avril, le temple de Dambenois a fait l'objet d'une visite guidée, suivie par une trentaine de personnes, et animée par Évelyne Boileau, du service Animation patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération.

Depuis plus de 300 ans, le clocher porche du temple s'élève fièrement au

centre du village. C'est en 1685 que la construction du temple a débuté, Dambenois appartenant, alors, à Christophe de Forstner qui l'avait reçu en cadeau du Duc de Wurtemberg, pour bons et loyaux services.

Le public a suivi avec intérêt les explications de la guide sur le détail de la construc-

tion religieuse et sur les pierres tombales de la famille Forstner, relevées dans la nef.

L'empreinte de cette tranche d'histoire est encore visible aujourd'hui, sur le blason de Dambenois représentant les armoiries de la famille Forstner.

Actualités réglementaires

• Demandes de cartes nationales d'identité (CNI)

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité s'effectuent non plus dans la mairie du lieu de résidence mais uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, à l'instar des demandes de passeport.

Dans PMA, ces mairies sont : Grand-Charmont, Etupes, Audincourt, Valentigney, Montbéliard.

• Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage sans un représentant légal doit justifier d'une autorisation établie et signée par un parent ou responsable légal pour sortir du territoire français.

L'AST concerne tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité et s'applique à tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...).

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Il suffit de remplir le formulaire CERFA n° 15646*01 téléchargeable sur le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

• Port obligatoire du casque à vélo pour les enfants de moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4e classe (135 €).

Une fuite d'eau, rue de Trévenans



Démarchage téléphonique abusif

Il est désormais possible de s'inscrire sur Bloctel.fr, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique mise en place par le gouvernement, suite à la loi consommation.

Bloctel est un service simple d'accès et totalement gratuit. L'inscription se fait en quelques clics sur le site www.bloctel.fr. Elle doit ensuite être confirmée par courriel.

La protection contre les démarchages téléphoniques abusifs sera alors effective dans un délai maximum de 30 jours et sera valable pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Opération nettoyage du village



Comme chaque année au mois d'avril, et cette fois sous le soleil, une douzaine de bénévoles ont effectué le nettoyage des rues et chemins du village.

Toujours les mêmes débris laissés par des personnes indélicates, ont été récupérés (bouteilles, canettes, contenants de restauration rapide, boîtes de boisson et autres...).

Merci à tous les courageux participants.



8 mai : la commune honore ses héros



Succès de la soirée paëlla du Soufflet de forge

Le samedi 8 avril, le Soufflet de forge a organisé sa première soirée paëlla sur poêle géante. Malgré un contexte difficile, la soirée a été un franc succès plébiscité par tous. La paëlla cuisinée sur place, en plus de la curiosité suscitée, était vraiment délicieuse.

Le menu était simple mais copieux : sangria en attendant la cuisson, paëlla, salade, dessert et café. La soirée s'est pour-

suivie en musique jusqu'à une heure tardive de la nuit, les danseurs n'étant pas décidés à partir.

En résumé il semble que nous pourrions reconduire la soirée l'année prochaine. Je remercie tous les bénévoles, pour leur aide et leur implication, et tous les convives qui nous ont fait confiance.

Le président, C.Villani



Rando jambon de la MPT

Malgré le mauvais temps, les marcheurs étaient tous au rendez-vous pour les 5 et 10 km de la Rando jambon. C'est dans une bonne ambiance que le parcours s'est déroulé. Je remercie toute l'équipe de la Maison Pour Tous qui s'est mise en quatre pour recevoir tous ces sportifs courageux pour un bon petit repas jambon-frites.

Merci à Rados, nouvelle recrue de la MPT, qui a cuit les jambons. Ils étaient délicieux. Et merci à toute l'équipe de la MPT qui sans qui rien ne serait possible. Encore merci à eux. Rendez-vous pour la prochaine manifestation le 13 juillet !

**Marie Battaglia,
vice-présidente de la MPT**

Rencontres intergénérationnelles

Les rencontres intergénérationnelles sont des moments forts qui visent la citoyenneté de chacun, à maintenir et développer les liens sociaux, à prendre conscience des différences, à inscrire chacun dans notre société quel que soit son âge. Le premier rendez-vous aura lieu jeudi 29 juin à 15h, à la Maison Pour Tous. Les personnes de plus de 65 ans sont

invitées, à venir assister au spectacle donné par la classe de CE1 de M. Fleury. Un goûter suivra et sera servi par les membres du CCAS et les bénévoles. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Les enfants attendent avec impatience et enthousiasme votre venue. Les petites étoiles comptent sur vous ! Alors, venez nombreux !



Zoom sur... Le marché aux fleurs

L'école buissonnière a organisé son marché aux fleurs, le samedi 13 mai de 10H00 à 16H00, dans la cour d'école de Dambenois. Ce fut l'occasion pour petits et grands de choisir parmi les nombreuses plantes : dahlias, géraniums, vivaces pour jardinières ou pleine terre. Des plants potagers tels que des tomates, des courgettes ou encore des piments étaient disponibles. De nombreux villageois ont répondu à l'appel de l'association. La totalité de la recette de cette vente servira au financement d'activités pour les enfants de l'école des 3 fontaines. Merci à tous les participants !



Rencontre avec les riverains de la rue du Martelet



Afin de coller au plus près des demandes des habitants, la municipalité a initié une rencontre sur le terrain avec les riverains de la rue du Martelet.

Les sujets abordés ont été multiples: excès de vitesse, stationnement et pose d'un miroir à

l'intersection de la rue de Trévans. Soucieux du bien-être des riverains, les élus se sont engagés à matérialiser des places de stationnement, à réfléchir à une interdiction de stationner sur la partie haute et à consulter le conseil général pour la pose d'un miroir.

Travaux du temple et de la fontaine

Les travaux du temple et de la fontaine sont en cours de réalisation. Le coût total des travaux s'élève à 74 000 € pour la réfection du temple et de la fontaine et 12 500 € pour les abat-sons, soit 86 500 €. La municipalité a sollicité les divers organismes pour obtenir des

subventions qui lui ont été accordées : subvention parlementaire: 10 000 €, conseil général: 12 500 €, région : 10 000 €, DETR(Etat) 25 000 €, paroisse protestante: 10 000 €. Total des subventions 67 500 €. Reste à charge pour la commune : 19 000 €.

Les marcheurs de la MPT de sortie dans les Vosges

Mardi 23 mai 2017, 19 randonneurs du groupe de marche de la MPT se sont retrouvés au départ d'Ermensbach dans la vallée de Masevaux/Rimbach pour rejoindre la ferme auberge du Gresson.

Par de très agréables sentiers traversant bois et pâtures, le groupe a réalisé une grimpette de 400m de dénivelée, dans la bonne humeur, avec un beau soleil. Situé dans un magnifique théâtre de verdure, la ferme Auberge du Gresson, depuis sa terrasse extérieure, nous a offert de très belles vues sur les sommets environnants, l'Alsace et la Forêt noire. Le repas réalisé avec les produits de la ferme a été bien

apprécié : soupe, Flashnacke, saucisses, légumes du jardin et desserts maison.

Après le repas, le retour nous a permis de découvrir les lacs aux eaux limpides du Neweier, avant de redescendre par un beau sentier au-dessus du ruisseau, vers le parking du départ.

Le groupe des marcheurs gardera un excellent souvenir de cette belle journée réalisée dans la bonne humeur et dans un esprit de solidarité et d'amitié entre les participants. Une opération à renouveler (peut-être en septembre).

Daniel Ruellet, animateur section marche MPT.



À l'agenda...

- 
- 17 juin** : fête des écoles
 - 29 juin** : rencontres intergénérationnelles
 - 5 juillet** : mini-ferme sur le terrain de sport
 - 13 juillet** : fête nationale avec la Maison pour tous et feux d'artifice de la municipalité
 - 9 septembre** : friture de la Maison pour tous
 - 16 septembre** : journées du patrimoine du Soufflet de forge
 - 11 novembre** : armistice 14/18
 - 18 novembre** : lotto de la Maison pour tous
 - 2 et 3 décembre** : marché de la Saint-Nicolas
 - 9 décembre** : repas des anciens

SALADES & PÂTES FRAÎCHES

PIZZA CYRIL

www.pizzacyril.fr

Appelez-nous au

06.08.36.81.49

Mairie de Dambenois. Tél. 03 81 94 31 45. email : mairie.dambenois@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 16h à 18h. Fermé le mercredi matin.

Vivre à Dambenois rédigé par la commission communication élargie.

Création graphique : Julien Richard - Impression : Estimprim

Ne pas jeter sur la voie publique.